



# Le cadre financier pluriannuel post-2027

## Construire l'avenir des montagnes d'Europe

---

PRISE DE POSITION | MAI 2025

Prise de position d'Euromontana sur le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE

L'Europe se trouve à un moment critique, confrontée à des défis structurels et contextuels qui exigent une réponse unie et décisive. Dans ce contexte, Euromontana appelle à un budget européen solide et ambitieux pour l'après 2027 afin de construire une Europe plus forte, durable et résiliente.

Les nouvelles priorités politiques de la Commission européenne reconnaissent à juste titre l'évolution du paysage international. Les questions de défense ont pris une importance sans précédent, les régions montagneuses, en particulier les Carpates, étant les plus directement concernées. Dans le même temps, la compétitivité de l'Union européenne reste un défi constant, auquel les entreprises des secteurs traditionnels et émergents de nos territoires peuvent apporter une contribution significative.

Toutefois, **Euromontana appelle à résister à la tentation de considérer la durabilité et le développement territorial comme des objectifs secondaires** dans la prochaine période de programmation. À l'heure où les zones de montagne sont frappées plus durement et plus rapidement par le changement climatique, et où 60 % des espèces végétales de montagne dans les Alpes risquent de disparaître d'ici 2100, Euromontana souligne **l'importance des engagements européens en matière d'action climatique et de protection de l'environnement**, au particulier au travers de ses politiques phares que sont la Politique Agricole Commune et la politique de Cohésion. Et à l'heure où les zones rurales et l'agriculture sont confrontées à des défis socio-économiques sans précédent, notamment en termes de renouvellement des générations, Euromontana souligne l'importance d'investir dans des politiques structurantes à même d'assurer la **viabilité sociale des zones de montagne**.

Enfin, Euromontana réaffirme l'égalité de valeur de tous les territoires, y compris les zones montagneuses, isolées ou faiblement peuplées, au sein du modèle européen. Dans l'esprit de l'article 174 des Traités européens, nous affirmons avec force que **les zones de montagne doivent continuer à bénéficier d'un soutien soutenu à travers des politiques ciblées de développement rural et de cohésion territoriale**.

## **Une architecture et une gouvernance adaptées aux besoins des territoires européens**

Euromontana salue l'ambition de la Commission européenne de simplifier la mise en œuvre des politiques européennes et l'accès à ses programmes. Nous appelons depuis longtemps à une telle simplification, en particulier pour les petites entités, notamment au travers l'introduction de guichets uniques ou de règles financières simplifiées. Cependant, encourager **la simplification du budget ne devrait pas empêcher les fonds d'être acheminés là où ils sont le plus nécessaires**.

Comme le souligne le [9e rapport de la Commission européenne sur la cohésion économique, sociale et territoriale](#), les zones de montagne restent confrontées à des défis spécifiques qui entravent la croissance et le développement économiques, et requièrent donc des politiques publiques qui soient davantage adaptées aux profils économiques spécifiques et aux caractéristiques géographiques de ces zones. C'est pourquoi **Euromontana s'oppose fermement à toute tendance à la centralisation au niveau national et à la mise en commun de politiques ayant des portées et des objectifs différents**. Nous considérons qu'une telle approche est contre-productive, car elle ne correspond pas à la réalité institutionnelle et à la diversité territoriale de plusieurs États membres. Nous plaçons donc fortement en faveur d'objectifs communs pour toutes les politiques, définis au niveau européen et mis en œuvre sur une base territoriale conformément au principe de partenariat. L'architecture du CFP post 2027 ne doit pas

être un obstacle à **des politiques adaptées aux besoins régionaux et sous-régionaux** de chaque territoire, et les régions européennes ne doivent pas subir les conséquences de la simplification.

## **Une Politique Agricole Commune forte et indépendante pour les agriculteurs et les zones rurales**

L'agriculture est une pierre angulaire de la souveraineté européenne, et les zones de montagne jouent un rôle indispensable, avec 18 % des exploitations agricoles et 15 % de la main-d'œuvre agricole de l'UE. Afin de garantir des revenus équitables aux agriculteurs, de fournir des aliments sûrs et de qualité, et de récompenser les pratiques durables, Euromontana est favorable à une PAC post-2027 forte et bien financée.

- Compte tenu de l'importance stratégique de la PAC pour garantir la sécurité alimentaire, **nous rejetons catégoriquement son intégration dans des « plans uniques » nationaux couvrant de multiples politiques.** Cela fragmenterait le marché unique et créerait une complexité administrative inutile. Euromontana réitère donc sa demande d'un budget dédié et solide pour la PAC post-2027 afin de relever efficacement les défis économiques, sociaux et environnementaux.
- Pour assurer la vitalité et la prospérité des zones rurales et la réalisation des objectifs de la vision de l'UE pour l'agriculture et l'alimentation, **le budget de développement rural de la PAC doit être maintenu et même renforcé.**
- Bien que l'agriculture de montagne soit l'un des modèles agricoles les plus durables et un moteur de la résilience locale, elle reste fragile d'un point de vue socio-économique car elle est confrontée à plusieurs désavantages structurels. Euromontana appelle donc à un soutien plus fort, y compris **le fléchage d'au moins 15 % du futur budget de la PAC aux paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles** et en rendant le recours à l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels obligatoire dans les États membres montagneux.

## **Une politique de cohésion qui offre des perspectives à toutes les régions**

La politique régionale de l'UE a été une pierre angulaire de l'unité européenne et un outil puissant pour soutenir **le « droit de rester » dans les zones en transition démographique, économique et environnementale, telles que les régions de montagne.** La cohésion territoriale post-2027 doit continuer à soutenir tous les territoires et à garantir des investissements cohérents et à long terme. Dans un contexte d'incertitude économique et géopolitique mondiale, l'investissement dans les régions doit être considéré comme une priorité stratégique au service de la résilience de l'Europe.

- Etant donné le rôle central de la politique régionale dans la vie des citoyens européens et dans la construction de la résilience du continent, **Euromontana appelle au maintien d'un budget substantiel pour la politique de cohésion** dans le prochain CFP. Nous nous opposons résolument à toute proposition visant à intégrer les fonds de la politique de cohésion dans un « plan unique » qui regrouperait différentes politiques, car cela introduirait une variabilité néfaste dans le soutien aux zones les plus vulnérables, en contradiction avec l'essence même de la cohésion européenne. Une telle évolution

affaiblirait également le principe même de partenariat qui a fait de la politique de cohésion un succès européen.

- Compte tenu des défis permanents et croissants auxquels sont confrontées les zones de montagne, de l'accès aux services au soutien aux entreprises et à l'adaptation au changement climatique, **Euromontana appelle à ce qu'au moins 25% des Fonds structurels et d'investissement européens soient réservés aux territoires repris dans l'article 174 du TFUE, dont au moins 10% pour les zones de montagne.** Cet objectif devrait être atteint au niveau européen, les États membres et les régions ayant la flexibilité d'adapter leur contribution à ces objectifs en fonction de leur contexte territorial.
- Afin d'assurer une meilleure complémentarité et cohérence entre la politique de cohésion et la politique agricole, Euromontana demande à la Commission européenne de mettre en œuvre **des objectifs de développement rural clairs et mesurables** dans le cadre de la politique de cohésion post 2027, permettant ainsi une meilleure réalisation de la Vision à Long Terme pour les Zones Rurales.